

TEAM OUEST DISTRALIS Team Ouest Distralis, Groupe France Frais rappelle MORBIER AOP



- Noms des modèles ou références concernés : **MORBIER AOP** vendu en rayon fromage Libre Service et vendu à la coupe ou au détail
- Marque : **FLEUR DE PRE**
- Lot **MORBIER AOP LC 3K3** vendu sous film Date limite de consommation entre le 03/12/2024 et le 12/02/2025
- Lot **MORBIER AOP LC 1K6** vendu sous film Date limite de consommation entre le 03/12/2024 et le 12/02/2025
- Lot **MORBIER AOP LC CAIS PAR 4 200G** vendu sous film Date limite de consommation entre le 29/11/2024 et le 08/02/2025
- Lot **MORBIER AOP LC LS 200G** vendu en barquette sous film Date limite de consommation entre le 29/11/2024 et le 08/02/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 14/11/2024 au 27/01/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 35.207.070 CE**
- Informations complémentaires : **MORBIER AOP** vendu en rayon fromage Libre Service et vendu à la coupe ou au détail
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GMS, collectivités, détaillants, Réseau France frais**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence d'Escherichia coli**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxigène (STEC)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les **Escherichia coli shiga toxigène (STEC)** peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 12 mars 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0230210121**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre